

Bhavisya

Rapport de mission

1 mars – 18 avril 2018

Simon Darioli, Isabelle Conus

Introduction

Le présent rapport de mission est assez « technique », mais donne une image fidèle des questions et difficultés inhérentes à tout projet de coopération développé au Népal et probablement ailleurs aussi dans le monde. Au-delà des bonnes intentions, il faut trouver un chemin au travers des différences de cultures, d'organisation, quand ce n'est pas des pratiques de « bakchich » usuelles dans l'administration de nombre de pays émergents.

- Il met en évidence les difficultés liées à la création et à la reconnaissance de Bhavisya Népal, ONG népalaise qui assume officiellement, vis-à-vis des instances de contrôle gouvernementales, la responsabilité du projet. Bhavisya Népal est liée à Bhavisya Suisse par un Contrat de partenariat (MoU). Le choix fait en 2016 de transférer progressivement les responsabilités organisationnelles vers nos partenaires népalais s'avère semé d'embûches, mais est un axe prioritaire du projet Bhavisya.
- Autre élément particulier. Cette année, 5 jeunes terminent le projet de formation de 3 ans, et 8 autres terminent leur scolarité après 2 ans de formation professionnelle. Toutes les questions sur « l'après Bhavisya » et les possibilités effectives d'autonomie des jeunes qui quittent le programme se sont donc posées pour la majorité des participants. C'est une bonne occasion de tester la pertinence du modèle de formation proposé.
- En 2017 a été lancé un projet pilote d'insertion professionnelle en atelier de 2 jeunes filles avec handicap. Après une année, il était nécessaire d'évaluer si le modèle mis en place est possible, viable et pertinent. Pour ce faire, nous avons pu compter sur le soutien d'une institution valaisanne spécialisée dans le domaine, la FOVAHM, qui a mandaté l'une de ses employées sur place pour une évaluation du projet et la mise en place de réglages qui devraient permettre son développement. Merci à la FOVAHM et à Emmanuelle Léonard !
- Enfin, les surprises n'allant jamais seules, nous avons dû trouver une solution de remplacement à la vente de la maison Bhavisya et du shop loués depuis 2 ans. Cette tâche était de la responsabilité première du comité népalais, mais au Népal, rien n'est jamais simple ! Merci à Indira Ranamagar, fondatrice et présidente de PA Nepal, avec qui Bhavisya collabore depuis 8 ans. Son autorité et ses capacités de médiation ont été précieuses et déterminantes pour trouver de bonnes solutions.

Partie I: ADMINISTRATION ET MANAGEMENT

1. Bhavisya Nepal : un processus de reconnaissance complexe

Le processus d'enregistrement de Bhavisya Népal comme ONG népalaise avance, plus lentement qu'on ne le souhaiterait, mais il avance.... Deux explications à cette lenteur :

- Le contrôle des ONG par l'administration népalaise s'est considérablement renforcé depuis une année, à la demande de la Commission européenne qui veut avoir une meilleure vue sur les transferts de fonds étrangers afin de lutter contre les opérations de blanchiment d'argent. Problème. Personne dans l'administration ne maîtrise réellement les procédures, ce qui amène une multiplication des démarches et contre démarches...
- L'inexpérience de notre staff népalais dans ce type de démarche ne simplifie pas les choses.

Pour Bhavisya Suisse, la solution la plus simple aurait été de continuer à passer, d'un point de vue administratif et légal par PA Népal, partenaire de Bhavisya depuis 2010. Ce mode de faire n'aurait cependant pas permis de concrétiser l'un des objectifs de l'association qui est la responsabilisation et l'autonomisation de nos partenaires népalais de Bhaktapur.

L'exercice est compliqué et souvent frustrant autant en raison de l'embrouillamini de la jungle administrative népalaise que du manque de réactivité de nos collaborateurs et du comité népalais de Bhavisya Népal. C'est cependant le prix à payer si nous entendons soutenir une vraie démarche « d'empowerment ».

Nous avons toutefois assuré nos arrières... Si la démarche de reconnaissance de Bhavisya Népal comme ONG à part entière échoue, nous pouvons revenir à la situation d'avant 2016, soit de tout passer par l'intermédiaire de PA Nepal. Indira Ranamagar, fondatrice de PA Nepal est au courant de la situation mais partage notre point de vue. Ce serait une forme de régression du projet et une occasion manquée des partenaires de Bhaktapur de créer une organisation autonome, avec les ressources locales.

Juin-Juillet, nouvel audit à passer avec quelques difficultés résiduelles.

Pour régler toutes ces questions, nous avons pu engager Hari Karki, comptable de PA Nepal comme auditeur interne => mise en place d'un double système de compta (shop/ONG), briefing du staff, supervision du travail comptable, conseils et responsable de l'audit) => 2x/mois = 6'000NRs/mois

1. Tous les MoUs (contrats de partenariat) ont été finalisés et signés durant notre séjour
 - Bhavisya Suisse – Bhavisya Nepal : 15 août 2017 (date d'enregistrement de l'ONG)
 - Bhavisya Suisse – PA Nepal : 1^{er} janvier 2018
 - Bhavisya Suisse – Bhavisya Nepal – Bhavisya ka Pahila – Masters: 1^{er} janvier 2018
 - Bhavisya Nepal – PA Nepal: 1^{er} janvier 2018
 - Bhavisya Nepal – PA Nepal – Masters: 1^{er} janvier 2018
 - Bhavisya Nepal – Chhori: 1^{er} janvier 2018
2. Document à rendre au SWC : « Annual/Progress Report », audit annuel, project proposal, renouvellement des autorisations tous les 3 ans

2. Bhavisya ko Pahila shop

- Etapes effectuées entre décembre 2017 et février 2018 :
 - shop officiellement enregistré (au nom de Ramesh), PAN number en possession (enregistrement au registre du commerce), 6 mois de taxes de loyer payés en avance
 - Mise sous pression de l'avocat pour continuer les démarches !
- **En travail durant notre séjour :**
 - affiliation du shop au SWC,
 - acquisition d'un compte bancaire (au nom de Ramesh et Krishna)
 - MoU du shop => aide financière annuelle dégressive en cas de perte => 1.5 lakhs > 1 lakhs > 0.75 lakhs > 0.5 lakhs > 0.25 lakhs

3. Autres étapes administratives successives à superviser

- Ouverture de comptes bancaires pour le versement des salaires de tout le personnel (shop, ONG) + développer des « appointment letter »(contrats d'engagement écrits) pour tout le staff
- Changement d'adresse (shop et internat) suite au déménagement
- Développer des contrats de location pour :
 - La nouvelle maison (au plus vite)
 - Les 3 mois de location avec le nouveau propriétaire de l'actuelle maison
 - Le nouveau shop
- Mise en place d'un **système de management**. Comme exemple : des règlements internes (policies)
 - i) financiers pour les transactions (récépissés pour les salaires, suivi du solde bancaire...)
 - ii) ressources humaines (lettres d'engagement du staff, demandes de congé officiel...)
 - iii) pour la mise en place du projet
 - iv) pour le suivi du projet, mais aussi les démarches à entreprendre pour l'achat de matériel conséquent (appel d'offre, procurement process) etc...
 - v) liste de la propriété (mobilier, matériel, etc...)
 - vi) Enregistrement du staff au bureau des taxes (ETDS)
 - vii) Déterminer des défraiements pour les membres du comité de Bhavisya Nepal. Selon la pratique népalaise, pas de paiements, mais contre-prestations à définir.
 - ix) Définir un calendrier d'activités

Sarada Kumar Shreshta, un chef de projet expérimenté briefe ponctuellement notre staff et renforce le management de Bhavisya Nepal.

Partie II : MAISON BHAVISYA

La maison Bhavisya et le shop loués depuis le printemps 2016 ont été vendus. Le nouveau propriétaire ne souhaite pas prolonger le bail au-delà de 2 ans et en plus à des conditions trop onéreuses pour Bhavisya. Décision a donc été prise de ne prolonger la location que pour 3 mois (à 80'000 Nrs par mois) et de trouver une autre solution pour la fin juin ou juillet 2018.

- Maison trouvée grâce à Krishna et Indira => accord sur 42'000NRs de loyer (+ 10% de taxes)
- Déménagement prévu en juillet 2018 (état des lieux de l'actuelle maison à effectuer, s'attendre à des frais potentiels)
- Petit shop à disposition dans La nouvelle maison (un, plus grand dans 2 ans seulement). Ce petit espace est-il nécessaire si on trouve un autre « espace shop »
- En pour-parler pour l'espace shop en dessous de la nouvelle maison de Shradha. Accord par des proprios donné, discussion nécessaire au sein du comité népalais. A voir en fonction du prix de location. Le shop doit être autofinancé ! A suivre...
- Besoin d'achat d'une photocopie/imprimante

Partie III: BHAVISYA KO PAHILA SHOP

- Amélioration des ventes possibles, shopkeepers doivent être plus actives ! Mise en garde sur la nécessité de respecter les horaires (été : 10h-19h ; hiver : 10h-18h) et demande de plus de réactivité lors de l'arrivée de client! Pour l'instant le shop est juste en équilibre financier précaire, sur la base des 8 derniers mois d'activité.
- Inventaire effectué le 31 mars => le système de management mis en place en novembre 2017 n'est pas appliqué correctement...Beaucoup d'objet « disparus », suivi des ventes impossibles! Information donnée aux masters et Gajendra...ils sont responsables du management du shop ! Mise en garde sur la nécessité d'un suivi plus consciencieux du stock par les shopkeepers
- Beaucoup d'objets de Ramesh (poteries) endommagés => meilleur contrôle des produits arrivant et paiement à l'artisan en cas de casse au shop
- Produits de Rita (tricot) au-dessus des prix du marché
- Les nouveaux produits développés par les masters ont été ajoutés dans le système de management

Partie IV: PROJETS BHAVISYA

1. Programme 3 ans

a) Réunion avec les parents

- Définition des volontés des enfants en fin de programme (cf. fiche annexe)...
 - Info donnée sur les modalités de fin de programme : aide à la recherche de logement et d'emploi uniquement dans leur branche d'apprentissage, sinon programme emploi possible !
 - Info sur la situation scolaire des enfants, le programme spécial 3 mois, la possibilité de refaire le SEE en cas de mauvais résultats, la mise en place d'un plan d'attaque pour les révisions SEE
- Sanchita/Sabitra/Hema/Proba n'ont pour l'instant aucune possibilité de logement si elles souhaitent rester dans la vallée => évaluer les possibilités de logement commun

b) Ecole

- Rencontre avec Peter Langenhof, directeur Suisse allemand de la Pacific School. 1^{er} contact fait...mais problème de distance pour l'école et pas de classe en matinée.
- Rentrée scolaire 29 avril, changer d'école ? A discuter en comité

c) Les examens

- Congés aux trainings accordés deux semaines avant le début des examens (8 mars)
- Révision : Examens pratiques de 3h effectués dans toutes les 8 branches du SEE durant les tuitions ! Examens préparés et corrigés par les profs de tuition => Les résultats des examens de SEE (fin de scolarité) passés à fin mars 2018 ne seront connus qu'à fin juillet !
- Résultats des examens (classe 8) : Maneesha, Yubati : B (60-69) = GOOD , Bepana C+ (50-59) = SATISFACTORY.

d) Remise des certificats et évaluation finale

- Cérémonie de remise des certificats durant la fête de Bhavisya (74 invités), 3 avril 2018.
- 7 enfants ont reçu leur certificat : Bikas, Angeli, Sanchita, Hema, Pobitra, Niraj, Dijesh
- Evaluation des compétences acquises faite pour les enfants en formation chez Shilpakar : Hema, Pobitra, Niraj
- Evaluation des compétences acquises au training thanka à faire une fois les résultats des examens SEE connus (dans 3 mois). Madhu veut rester en tant que coach pour ces élèves, les guider.
- Evaluation à faire et certificats à distribuer aux 6 enfants quittant le programme dans 3 mois : Kobita, Susmita, Rajan, Sabitra, Bhumika, Pryia...à suivre !

e) Trois mois de programme spécial à organiser (en attendant les résultats du SEE)

- 5 enfants quittent le programme en fin d'examen (ne participent pas au programme spécial) : Kobita (expulsée), Dijesh, Niraj, Susmita, (Pryia ?).
- Niraj est « engagé » chez Shilpakar => conditions salariales à suivre
- 3 enfants entrent en classe 9 à la rentrée scolaire (29 avril), programme normal (école/training) avec tuition « privatif » pour soutien intensif: Maneesha, Yubati, Bepana
- 8 enfants participent au programme spécial (9 si Priya revient):
 - Cours le matin (1-2h) : informatique, anglais, MC, dance ou musique A CHOIX => 3-5'000 NRs/pers/3mois
 - Le reste du temps, les trainings dans les workshops respectifs continuent
 - Temps également accordé pour la recherche d'emploi
 - A la fin des 3 mois, les 8 quittent le programme (sauf s'ils refont le SEE, en cas de mauvais résultats !)
- **A la fin du programme spécial => décision de remettre au plus 5-6 nouveaux enfants => on en aura donc au maximum 8-9 pour la prochaine année (avec les 3 petites jeunes filles restantes)...Idéalement, il faudrait avoir 5 sorties et 5 nouvelles entrées chaque année. La situation de 2018 où potentiellement 13/16 jeunes terminent le programme n'est pas satisfaisante. Pas de continuité dans le groupe.**
- **Nécessité de développer des critères de sélection plus « précis » (réelle motivation pour l'artisanat, originaire de la vallée ?)**

f) Les trainings

- 5 enfants ont quitté le programme => calcul des **nouveaux défraiements pour les masters** durant les 3 mois à venir (ancien système de défraiement)
 - Madhu : Bikas, Angeli, Sanchita => 13'000 NRs
 - Ramesh/Rita : Maneesha, Yubati, Bepana, Bhumika, Hema => 10'000 NRs
 - Sanu : Sabitra=> 0 NRs
 - Shilpakar : Pobitra, Rajan => 4'000 NRs
- Discussion lancée sur un nouveau **système de rémunération (équitable) pour les masters** (mise en application dans 3 mois si accord de tous les masters) :
 - Base : 6000 NRs (1-2 enfants)
 - Supplément : 3000 NRs/enfants
 - Matériel à payer en complément (bois, peinture, terre)
- Discussion sur un nouveau **système de rémunération pour les enfants apprentis** => 2 propositions => mise en application dans 3 mois selon l'accord des masters
 - **Fond commun** puis répartition équitable aux enfants
 - **Rémunération identique par tous les masters** : i) 1^{ère} année : 0NRs, ii) 2^{ème} année : 50NRs/jr, iii) 3^{ème} année : 100 NRs/jr
- Discussion sur la possibilité de réduire la durée des trainings pour les prochaines volées.
- Important d'insister sur la nécessité d'une formation évolutive sur 3 ans ou réorganiser les formations avec par exemple la combinaison du tricot et de la poterie.

g) La housemother et nightguard

- Laxmi est restée comme gardienne de nuit durant toute la période des examens => 2000NRs en plus de son salaire. Préparation d'un déjeuner conséquent, diner, snack et souper ! Elle est très engagée dans son travail
- Nouvelle gardienne de nuit : Bhumika qui termine le programme de formation scolaire ! En contrepartie de son travail de nightguard pour lequel elle sera engagée dès juillet 2018 , elle reste nourrie et logée dans la maison Bhavisya avec la possibilité de continuer les études au collège et finir sa 3^{ème} année de formation chez Rita. Si dans une année on est satisfait de son travail , un salaire sera considéré.

h) La vie dans la maison Bhavisya

- Problème d'ordre dans la maison Bhavisya...Rien de dramatique, mais 16 jeunes en semi autonomie dans la maison, c'est assez...vivant !!! Des règles internes plus claires doivent être posées avec l'arrivée du nouveau groupe de participants

2. Programme de soutien à l'emploi

- Le programme emploi est en stand-by. Il y a d'autres priorités à régler. Une relance est possible pour nos enfants quittant le programme 3 ans dans 3 mois => à suivre, en veillant à ce que les entreprises employeur tiennent leurs engagements au-delà de l'année subventionnées par Bhavisya.

3. Satprayas et programme intégration

- Demande d'augmentation du soutien par Rajani..refusé. Nous ne sommes entré en matière que pour les frais de transport si un élargissement du programme est organisé chez Ramesh en poterie
- Les membres du personnel sont très engagés et motivés, tout particulièrement Geta Sakha, enseignante
- La fondation valaisanne en faveur des handicapés mentaux (FOVAHM) a financé l'envoi de l'une de ses employées, Emmanuelle Leonard, responsable de la formation des jeunes adultes dans l'institution, pour une évaluation du programme d'intégration professionnelle initié il y a une année entre Satprayas et l'atelier de Sanu Prajapati. Elle dispose d'une grande expertise dans le domaine. Emmanuelle a séjourné à Bhaktapur du 24 mars au 8 avril 2018.
- Retour d'Emmanuelle :

- Etapes pour une intégration réussie :

- 1) **Evaluation initiale des besoins** : observation des comportements/capacités et des besoins pour créer intérêt, volonté et sécurité chez l'enfant handicapé.
- 2) **Orientation** : trouver des tâches qui peuvent être accomplies et réussies par l'enfant => adapter les tâches aux potentiels des enfants.
- 3) **Soutien/support** : le matériel doit être adapté pour permettre à l'enfant de réaliser ses tâches avec succès de manière autonome => développer un matériel didactique (photos des étapes successives à accomplir), plan séquence => apprentissage étape par étape
- 4) **Training** : à Satprayas ou en entreprise, nécessité de suivi pour assurer que les bons gestes soit intégrés dès le départ
- 5) **Généralisation des compétences** : débiter l'apprentissage des tâches au centre Satprayas puis les généraliser au lieu de travail.
- 6) **Evaluation continue** : possibilité d'adapter les objectifs des activités ou cesser une activité sans succès
- 7) **Information et soutien à l'entreprise** : sensibilisation du staff, présentation de la personne intégrée

- **Chez Sanu :**

- Même activité de pliage de papier depuis 1 an, intégration en semi- échec.
- Impossibilité d'effectuer le pliage correctement (papier journal non carré)
- Staff non sensibilisé, tâche inadaptée, mauvaises habitudes acquises.

==> **Autres tâches à envisager :**

- a) remplir les coussins de ouate,
- b) insérer des cartons dans les petits portes monnaies en préparation pour le repassage par les employées.
- c) nettoyer les places de travail

==> **Information des problèmes d'intégration donnée au maitre d'atelier responsable. Réaction très positive: volonté d'améliorer les conditions d'encadrement et de diversifier les activités/tâches confiées aux enfants. A suivre...**

- **Chez Ramesh :**

Matériel didactique développé et essai de mise en entreprise dès mai 2018

- **Rémunération des entreprises**

- Chez Sanu : 2 enfants=> 3000 NRs/mois pour une employée en supervision + 500 NRs/enfant (argent de poche)
- Chez Ramesh : 2 enfants => 3000 NRs/enfants + 1000 NRs pour la terre + 500 NRs/enfant (argent de poche).
- Conseil de commencer une approche « professionnelle » et non scolaire au centre Satprayas pour les enfants en insertion...nettoyage des vitres, préparation de mets, peinture des murs, apprentissage d'un vocabulaire professionnel
- Conseil de l'installation d'un « Snoezelen », approche de type sensoriel pour les plus handicapés...Emmanuelle Léonard enverra les coordonnées pour l'acquisition de ce matériel.
- Deux rapports ont été établis par Emmanuelle :
 - Le premier, en anglais est un petit guide pratique qui a été discuté et remis à Satprayas.
 - Le second, en français, est un rapport d'évaluation remis à Bhavisya Suisse, avec des propositions pour le développement et le suivi du projet.

Un grand Merci à Emmanuelle et à la FOVAHM pour leur soutien. Les modèles helvétiques ne sont pas transposables tels quel au Népal (ce qui a été relevé dans le rapport d'Emmanuelle Léonard), mais l'expertise de la FOVAHM en matière d'intégration professionnelle de personnes avec handicap est précieuse pour ce programme expérimental mené au Népal ait une chance de se développer et de perdurer.

4. Le tour groupe Suisse

- Le groupe suisse du 2^{ème} voyage Bhavisya a séjourné au Népal du 24 mars au 7 avril. Il était composé de 5 adultes et d'un enfant
- Tout s'est très bien passé malgré quelques petits soucis respiratoires d'une participante, probablement amplifiés par le niveau de pollution de l'air dans la vallée de Kathmandu.

Le voyage a pu être proposé pour un prix de CHF 650.- par personne + le billet d'avion. Il comprend l'hébergement avec petit déjeuner (14 nuits), les transports en taxi, le guide, les entrées des sites. Les repas de midi et du soir étaient à charge des participants, sauf 6 repas et fêtes pris en charge par l'organisation.

- Après bouclement des comptes, il reste un petit bénéfice versé sur le compte de Bhavisya suisse
- S'il y a des personnes intéressées, l'expérience sera renouvelée en octobre 2018 et mars 2019.

Vevey et Arbaz, le 18 avril 2018

Isabelle Conus/Simon Darioli